

Description

Le technicien-dentiste ou la technicienne-dentiste confectionnent, adaptent et réparent des prothèses dentaires partielles ou totales, et des appareils d'orthodontie (correcteurs) permettant de remplacer des dents manquantes ou de corriger des déformations buccales. Ils fabriquent, selon les directives des médecins-dentistes, une denture ou un appareillage esthétique, confortable et fonctionnel (dents, couronnes, appareils de redressement, etc.).

Leurs principales activités consistent à:

Préparation et rangement

- couler un plâtre spécial à partir des empreintes faites par le ou la médecin-dentiste pour obtenir un modèle des mâchoires, qui représente exactement la bouche du patient ou de la patiente;
- recycler ou éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur;

Confection de couronnes et de ponts

- préparer des moules à partir du modèle en plâtre de la dentition des patients;
- couler du métal en fusion, comme de l'or ou un alliage;
- laisser refroidir, ajuster et polir les couronnes obtenues;
- appliquer et cuire de la porcelaine sur la couronne, pour façonner une dent;
- meuler les surfaces;
- glacer la porcelaine, en veillant à assortir la teinte de la dent artificielle à la dentition du patient ou de la patiente;

Préparation d'une prothèse

- choisir avec le ou la médecin-dentiste et les patients, la forme et la couleur des dents;
- monter et ajuster les modèles sur un articulateur pour contrôler les différents mouvements de la mâchoire;
- confectionner l'armature métallique, fixer les dents artificielles (modeler, fraiser, meuler, polir, coller, chauffer des cires, des résines et de la céramique);
- confectionner des prothèses complètes pour les personnes édentées;
- assister parfois à l'essayage de la prothèse directement chez le ou la médecin-dentiste, effectuer les adaptations nécessaires;

Fabrication d'appareils orthodontiques

- confectionner des appareils orthodontiques unimaxillaires ou bimaxillaires pour rectifier une mauvaise disposition des dents ou une malformation de la mâchoire;
- fabriquer des gouttières en résine (moulage inverse de la forme des dents) selon le traitement décidé.

Environnement de travail

Les techniciens-dentistes travaillent seuls ou en petite équipe dans un laboratoire spécialisé indépendant ou associé à un cabinet dentaire. Ils fabriquent artisanalement des pièces uniques, sur mesure, dans le respect des délais imposés par les médecins-dentistes avec qui ils collaborent quotidiennement. Ils portent des vêtements de travail spécifiques et, pour certaines activités, des lunettes de protection.

Formation

La formation de technicien-dentiste ou de technicienne-dentiste s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un laboratoire de prothèse dentaire;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, à Genève;
- cours interentreprises (33 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de technicien-dentiste ou de technicienne-dentiste.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans):

- organisation du processus de travail;
- fabrication de prothèses amovibles;
- fabrication de prothèses fixes;
- fabrication d'appareils orthodontiques et de gouttières;
- réalisation de travaux de suivi, de prestations de services, de réparations et de modifications.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon les modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Bonne acuité visuelle
- Hygiène et propreté
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Sens de l'observation
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Les techniciens-dentistes travaillent dans un laboratoire de prothèse dentaire indépendant ou intégré à un cabinet dentaire. Dans les grands laboratoires dentaires, ils ont la possibilité de se spécialiser dans un domaine particulier de la profession comme la céramique, l'orthodontie, les prothèses coulées, etc. Ils peuvent occuper des postes à responsabilités. Ouvrir sa propre entreprise est possible, mais nécessite un investissement matériel important.

Perfectionnement

Les techniciens-dentistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours ou stages sur les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux et outillages, mis sur pied par les organisations du monde du travail, par les maisons de produits ou d'appareils dentaires ou par les instituts médico-dentaires des universités;
- brevet fédéral de technicien-dentiste/technicienne-dentiste spécialisé-e en orthopédie dento-faciale (formation en allemand).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Bijoutier-joaillier CFC/Bijoutière-joaillière CFC
- Micromécanicien CFC/Micromécanicienne CFC
- Opticien CFC/Opticienne CFC
- Opticien en instruments de précision CFC/Opticienne en instruments de précision CFC
- Orthopédiste CFC/Orthopédiste CFC
- Spécialiste en systèmes auditifs BF/Specialiste en systèmes auditifs BF

Adresses

Centre de formation professionnelle santé (CFPS)
Écoles du domaine dentaire
Boulevard de la Cluse 16
1205 Genève
Tél.: 022 388 35 00
<https://edu.ge.ch/secondaire2/emd/>

Schweizerische Zahntechnik-Vereinigung (SZV)
Tägerhardring 8
5436 Würenlos
Tél.: +41 56 500 20 60
<https://www.szv.ch>

Swiss Dental Laboratories
Belpstrasse 41
c/o Hodler, Santschi & Partner AG
3007 Berne
Tél.: +41 31 381 64 50
<https://www.vzls.ch>